

Réélection de Félix Tshisekedi

La Chine souligne son engagement à raviver l'amitié traditionnelle avec la RDC

P.3



www.infos27.cd

Quotidien d'informations générales

NFO27

Edition N°004 du 11 Janvier 2024

GROUPE DE PRESSE



Directeur de Publication : St Augustin Kinyenzi - Tél.: +243 81 47 66 156 - Siège : N° 195, Av. Colonel Ebeya, C/Gombe, Immeuble Sadisa- Kinshasa (R.D Congo) - Prix : 3000FC

Élections législatives et municipales

Conseil d'État : 48 heures de vie ou de mort pour les 82 candidats " fraudeurs "

P.2

POLITIQUE

Confirmation de l'élection de F. Tshisekedi : les réactions

Page 4

PROVINCES

La RDC et l'Arabie Saoudite s'engagent pour une nouvelle coopération

P. 6



En annulant les élections dans certaines circonscriptions électorales pour " fraude ", la Commission électorale nationale indépendante (CENI) aurait-elle outrepassé ses compétences ? A-t-elle franchi les limites des missions qui lui sont confiées par la Constitution et la loi électorale ?

COMMUNICATIONS

P. 8

Message de félicitations du gouverneur de l'Ituri au Chef de l'Etat Felix Antoine Tshisekedi Tshilombo pour sa réélection

ÉDITORIAL

La nature gagne toujours



La crue du majestueux fleuve Congo, observée depuis quelques semaines dans toutes les zones où il s'écoule, devrait inspirer une réflexion au-delà des explications naturelles liées à la pluviométrie. Elle met en lumière l'urbanisation désordonnée, surtout dans les grandes agglomérations, qui étouffe

EDITORIAL

La nature
gagne toujours

(Suite de la une)

les différents lits de ce fleuve majestueux ainsi que les autres rivières qui s'y déversent. La baie de Ngaliema à Kinshasa en est une illustration évidente, tout comme la somptueuse et luxueuse Cité du Fleuve, située à Kingabwa, dans la commune de Limete. Autrefois enviée, cette agglomération artificiellement nantie, érigée sur d'anciens marais asséchés sur les rives du fleuve Congo, est aujourd'hui à l'agonie, engloutie par la colère des eaux du fleuve qui reprennent leurs droits. Les grosses voitures qui défilaient hier sont aujourd'hui remplacées par de modestes pirogues de fortune. Du paradis à l'enfer !

Tout au long de son parcours à Kinshasa, la crue, avec des eaux montées d'environ 7 mètres, a un impact direct sur la vie quotidienne des riverains. À Kinshasa, les habitants des communes de Ngaliema, de Barumbu, etc., tentent en ce début d'année 2024 de composer tant bien que mal avec cette montée des eaux, tandis que plusieurs provinces sont également touchées par des inondations. Cette situation contraint certains à quitter leur domicile. Pour d'autres, sans autre option, c'est leur santé qui est mise à mal. Certains se retrouvent piégés, ne sachant à quel saint se vouer. C'est l'image d'un monde apocalyptique où des humains, qui se croyaient plus forts, se retrouvent fatalement sans issue face à une nature qui reprend ses droits. Qu'il pleuve ou non, l'urbanisation en République démocratique du Congo doit impérativement intégrer le respect de la nature. Sinon, celle-ci, comme l'avait si bien dit l'écrivain français Jean Dutourd, se venge toujours de la science, l'homme sous-entendu, qui l'opprime, la défigure et la pollue.

Infos27

Élections législatives et municipales**Conseil d'État : 48 heures de vie ou de mort pour les 82 candidats " fraudeurs "**

En annulant les élections dans certaines circonscriptions électorales pour " fraude ", la Commission électorale nationale indépendante (CENI) aurait-elle outrepassé ses compétences ? A-t-elle franchi les limites des missions qui lui sont confiées par la Constitution et la loi électorale ? Mercredi 10 janvier, devant le Conseil d'État, les avocats de 82 candidats, dont les suffrages ont été annulés pour présomption de fraude, accusent la CENI de n'avoir pas entendu contradictoirement les présumés fraudeurs et disent attendre de la Centrale électorale les preuves de ses lourdes allégations. Pour départager les deux camps, le Conseil d'État, en tant que juge administratif, a pris l'affaire en délibéré, promettant de rendre une décision dans les 48 heures. Ainsi, les candidats " fraudeurs " passent les deux nuits les plus longues de leur carrière politique.

INFO27

L'état se resserre autour de 82 candidats, dont les suffrages ont été annulés par la Commission électorale nationale indépendante (CENI) pour fraude, corruption, détention illégale des Dispositifs électroniques de vote (DEV), vandalisme et violences... Non convaincus par la décision de la Centrale électorale, les candidats incriminés ont saisi la justice afin d'être rétablis dans leurs droits.

À la première audience, devant les juges du Conseil d'État, le mercredi 10 janvier 2024, les avocats des requérants ont démonté avec arguments l'illégalité de la décision de la CENI, axant leur argumentation sur la forme et demandant la suspension des effets de cette mesure. Ils ont insisté sur le fait que la CENI n'a pas accordé une audience contradictoire aux candidats avant de prendre sa décision de manière unilatérale.

Selon la défense de 82 candidats, la CENI a outrepassé ses compétences en annulant les élections dans une circonscription, et elle devrait se limiter aux missions qui lui



sont confiées par la Constitution et la loi électorale.

Pour sa part, le Conseil d'État, en tant que juge administratif, a pris l'affaire en délibéré, promettant une décision dans les 48 heures.

Entretemps, les avocats de la partie plaignante espèrent que le Conseil d'État jugera la requête " recevable et fondée ", obligeant ainsi la CENI à reconsidérer sa décision et à se limiter à la publication des résultats provisoires.

Aimé Tshibangu, coordinateur du collectif des avocats des candidats invalidés, a donné à la presse toutes ses assurances quant à l'issue heureuse de ce dossier : " Ce sont des allégations. La CENI ne peut pas se comporter comme juge et partie. Il faut que la CENI apporte les preuves. Les candidats n'ont jamais détenu les machines à voter. Nous attendons les preuves ".

INTERDICTION DE QUITTER LE TERRITOIRE NATIONAL

Deux jours avant la tenue de cette première audience, le Procureur général près la Cour de cassation, Firmin Mvonde Mambu, avait pris des mesures fortes à l'endroit de ces 82 candidats députés nationaux et provinciaux écartés par la Commission électorale nationale indépendante, parmi lesquels des ministres, sénateurs, gouverneurs, vice-gouverneurs, députés et autres mandataires publics... pour fraude, corruption, détention illégale des Dispositifs électroniques de vote, vandalisme et violences... Selon une source judiciaire, le Procureur général près la Cour de cassation a adressé une correspondance à la Direction générale de migration (DGM), exigeant des responsables de ce service public chargé d'assurer les mouvements des populations

au niveau des frontières, de prendre des dispositions nécessaires pour interdire la sortie du territoire national de tous les 82 personnes concernées par la décision d'annulation de suffrages par la CENI.

Dans une autre lettre interne adressée à la Centrale électorale, Firmin Mvonde Mambu a demandé de lui transmettre rapidement tous les rapports ayant prévalu à l'invalidation des votes de ces 82 candidats fraudeurs, pour permettre au Ministère public d'entreprendre les investigations sur les faits répressifs qui découleraient de ces rapports, note une source judiciaire.

Selon les documents doctrinaires et procéduriers, l'enquête administrative et l'enquête judiciaire peuvent aller de pair, tout en étant indépendante l'une vis-à-vis de l'autre. Les conclusions de l'enquête administrative peuvent ou ne pas être consécutives d'une infraction



Réélection de Félix Tshisekedi

La Chine souligne son engagement à raviver l'amitié traditionnelle avec la RDC

La Chine a officiellement félicité le président Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo pour sa réélection confirmée par la Cour Constitutionnelle de la RDC.

Mao Ning, porte-parole du Ministère des Affaires étrangères chinois, a exprimé sa conviction que cette réélection contribuera à renforcer la coopération globale et le partenariat stratégique entre la Chine et la RDC.

La Chine a souligné son engagement à raviver l'amitié traditionnelle avec la RDC et à approfondir la coopération bilatérale. Elle a mentionné spécifiquement l'Initiative de "la Ceinture et la Route" et le Forum sur la coopération sino-africaine comme des ca-

dre importants pour renforcer les liens entre les deux pays.

La coopération entre la Chine et la RDC s'est développée dans divers domaines, notamment l'économie, l'infrastructure et les investissements. Ces félicitations de la Chine soulignent l'intérêt mutuel des deux pays à approfondir leur partenariat dans l'intérêt de leurs peuples respectifs.

La RDC, en tant que pays riche en ressources naturelles, offre des opportunités pour une coopération mutuellement bénéfique avec la Chine. Il est prévu que cette réélection renforce les relations entre les deux nations et facilite la poursuite de projets de développement conjoints. *Infos 27*



Ndayishimiye réaffirme son soutien et son amitié envers Félix Tshisekedi

Le président burundais, Evariste Ndayishimiye, a adressé ses félicitations à Félix-Antoine Tshisekedi pour sa réélection à la présidence de la République démocratique du Congo.

Dans un message publié sur X, le président Ndayishimiye a saisi cette occasion pour exprimer ses vœux de succès à son homologue congolais.

La publication des résultats définitifs des élections présidentielles par la Cour Constitutionnelle de la RDC a été l'occasion pour le président Ndayishimiye de réaffirmer son soutien et son amitié envers Félix Tshisekedi. Les deux dirigeants partagent une relation étroite en tant que chefs d'État de pays voisins.

Les félicitations du président



burundais témoignent de la reconnaissance internationale de la réé-

lection de Félix Tshisekedi et de l'importance des relations diplomatiques

entre les deux pays.

La RDC et le Burundi sont des pays voisins qui entretiennent des relations bilatérales dans divers domaines, notamment économique et sécuritaire. Les félicitations du président Ndayishimiye reflètent les liens forts entre les deux pays et leur volonté de travailler ensemble pour promouvoir le développement et la stabilité dans la région.

Il convient de noter que Félix Tshisekedi, en tant que président réélu, est confronté à de nombreux défis en RDC, notamment la consolidation de la démocratie, la promotion des droits de l'homme et le développement socioéconomique du pays. *Infos 27*



中华人民共和国驻刚果民主共和国大使馆
Ambassade de la République Populaire de Chine en République Démocratique du Congo

Déclaration de la porte-parole du Ministère des Affaires Etrangères Mao Ning à la conférence de presse du 10 janvier 2024

(Traduction)

Ayant appris que la Cour Constitutionnelle de la République Démocratique du Congo a publié les résultats définitifs de l'élection présidentielle, la partie chinoise tient à adresser ses félicitations au Président Félix-Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO pour sa réélection, dans le respect du choix du peuple congolais. Elle est convaincue que sous la direction du Président TSHISEKEDI, la RDC accomplira davantage de succès sur sa voie de développement et de revitalisation nationale.

La Chine et la RDC sont liées par une relation de coopération globale et de partenariat stratégique. La partie chinoise attache une grande importance au développement des relations sino-congolaises. Elle est disposée à travailler de concert avec la partie congolaise pour revigorer leur amitié traditionnelle et approfondir les échanges et coopération Chine-RDC dans le cadre de l'Initiative de "la Ceinture et la Route" et du Forum sur la coopération sino-africaine, au plus grand bénéfice des deux peuples.



外交部例行记者会
2024年1月10日

Confirmation de l'élection de F. Tshisekedi : les réactions

Les réactions fusent de partout, après la confirmation par la Cour constitutionnelle, mardi 9 janvier 2024, de l'élection de Félix-Antoine Tshisekedi, au terme de la présidentielle du 20 décembre 2023, organisée par la Commission électorale nationale indépendante (Céni) sur toute l'étendue du territoire national. Si certaines personnalités saluent la décision de cette grande juridiction du pays, mais les autres, notamment, les opposants dont Moïse Katumbi et Denis Mukwege, restent dans leur schéma de contestation. La Cour constitutionnelle a confirmé, mardi 9 janvier 2024, l'élection de Félix-Antoine Tshisekedi, au terme de la présidentielle du 20 décembre 2023. Cette grande juridiction valide ainsi les résultats provisoires de ce scrutin, publiés par la Commission électorale nationale

indépendante (Céni), le dimanche 31 décembre 2023, à partir de son centre "Bosolo", situé dans la commune de la Gombe, à Kinshasa.

En effet, plusieurs personnalités ont réagi à cette décision de la Cour constitutionnelle. Il s'agit, entre autres, du président burundais, des acteurs politiques et de la Société civile. Les opposants congolais, dont Moïse Katumbi et Denis Mukwege, candidats malheureux à la présidentielle de 2023, ne sont pas en reste. Si les autres saluent la décision de la Cour constitutionnelle et adressent leurs félicitations au président de la République pour sa réélection à la tête du pays, ces opposants s'inscrivent toujours dans leur schéma de contestation.

INFOS27

ME COCO KAYUDI : " NOUS NOUS RÉJOUISSONS QUE LE DROIT AIT ÉTÉ DIT ET BIEN DIT "

Le président du collectif des avocats de Félix -Antoine Tshisekedi, Me Coco Kayudi, salue la décision de la Cour constitutionnelle confirmant la victoire de Félix-Antoine Tshisekedi à l'élection présidentielle de décembre dernier.

D'après le bâtonnier Coco kayudi, la requête de l'opposant Théodore Ngoy et Ehetshe Mpala David en annulation des élections est respectivement recevable et non fondée pour la première et irrecevable pour défaut de qualité pour la deuxième. Dans ces conditions, la Cour ne pouvait que confirmer la victoire de Félix Tshisekedi.

" A partir de l'instant où la CENI a annoncé les tendances et que le travail technique de consolidation des résultats a été fait, ayant abouti aux résultats provisoires qui ont été publiés, et à partir du moment où nous avons accédé à la requête qui, en réa-

lité, n'avait rien comme soubassement, il nous semblait, assez évident que les résultats proclamés par la CENI soient confirmés par la Cour constitutionnelle. Et nous nous réjouissons aujourd'hui que le droit ait été dit et bien dit ", a-t-il déclaré

Selon cet avocat du barreau de Kinshasa/Matete, cette décision met fin au suspense et ouvre la voie à la suite de procédure.

" Il n'y a pas question légitimité, bien au contraire tout ceci participe à de meilleures exercices démocratiques au sein du pays. La décision de la plus grande juridiction vient mettre fin au débat sur les contentieux des résultats de l'élection présidentielle, elle ouvre la voie à la de procédure, c'est-à-dire la prestation de serment du président de la République ", a ajouté Me Coco Kayudi.

par la Cour constitutionnelle et qui vous donne la légitimité suffisante pour mener les réformes difficiles nécessaires pour redresser le pays malade depuis plusieurs décennies ", a écrit Tshiani mercredi 10 janvier 2023 sur son compte X (ex-Twitter).

Noël Tshiani entrevoit moult réalisations au cours de ce deuxième mandat de Félix Tshisekedi.

" Ma prière est que ce deuxième mandat soit celui de l'éclosion de la bonne gouvernance qui constitue la condition sine qua non du développement économique et social accéléré du

pays, et donc de la redistribution équitable des richesses du pays et de l'amélioration du niveau de vie de la population ", a fait-il savoir.

Avant de poursuivre : " Pour y arriver, il sera nécessaire de mettre fin par tous les moyens à l'insécurité et aux antivaleurs, de rétablir et renforcer la cohésion nationale, de protéger la souveraineté et réaffirmer l'indépendance nationale qui fut conquise au prix du sang de Patrice E. Lumumba et d'autres martyrs, et de mettre en œuvre une vision claire de développement du pays avec la participation de tous nos compatriotes ".



NOËL TSHIANI PROPOSE À TSHISEKEDI DE FÉDÉRER TOUTES LES RESSOURCES HUMAINES DE QUALITÉ DE L'INTÉRIEUR COMME DE LA DIASPORA

Le succès pendant votre deuxième mandat ne pourra venir que d'une mobilisation maximale de toutes les ressources humaines de qualité de l'intérieur et de la diaspora ". C'est en ces termes que réagit Noël Tshiani Madiamvita, candidat malheureux à la présidentielle.

Félicitant le chef de l'État Félix Tshisekedi pour la confirmation de sa victoire à cette élection par la Cour constitutionnelle, Noël Tshiani lui indique la voie du succès de second mandat : " une mobilisation maximale de

toutes les ressources humaines de qualité de l'intérieur et de la diaspora pour valoriser la technocratie et la méritocratie et mettre en valeur les innombrables ressources naturelles de la République démocratique du Congo au profit de tous les Congolais, sans exception et sans discrimination ".

" Sincères félicitations à SEM Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo pour votre réélection à la présidence de la République démocratique du Congo, pour les cinq prochaines années ; réélection désormais confirmée



LA DYPRO PREND ACTE ET INVITE LES AUTRES OPPOSANTS À S'INSCRIRE DANS LA MÊME DÉMARCHE

L'Opposition Républicaine congolaise (DYPRO), par la voix de son chef de file, Constant Mutamba, félicite de nouveau le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo.

Par ailleurs, la DYPRO exhorte le président réélu à rassembler davantage les Congolais autour de l'idéal républicain, afin de cimenter la cohésion nationale et la stabilité politique de notre pays.

Elle félicite également l'équipe dirigeante de la CENI et son président Denis Kadima pour avoir réussi à organiser, dans le délai constitutionnel, les premières élections inclusives, crédibles, transparentes et apaisées RDC. Elle invite ainsi le gouvernement à tenir particulièrement compte du mérite de ces 15 vaillants compatriotes.

L'Opposition Républicaine congolaise réaffirme son engagement à

poursuivre son combat politique de manière Républicaine et pacifique. D'autre part, elle invite les autres opposants à s'inscrire dans la même démarche, afin de préserver les acquis de notre jeune démocratie.

En fin de déclaration, Constant Mutamba a apporté des éclaircissements autour de l'audio devenue virale sur les réseaux sociaux. Il dit avoir été piégé par un mouchard et proche de Moïse Katumbi.



Confirmation de l'élection de F. Tshisekedi : les réactions

MOÏSE KATUMBI RESTE DANS SON SCHÉMA DE CONTESTATION

Sans surprise. L'opposant Moïse Katumbi a contesté, mardi 9 janvier, la décision de la Cour constitutionnelle de confirmer la réélection du président Félix-Antoine Tshisekedi à la tête de la République démocratique du Congo, avec 73,34%, au terme de l'élection présidentielle du 20 décembre 2023.

Pourtant ce candidat malheureux à la présidentielle de 2023, cette instance judiciaire " vient à son tour de jouer son rôle ", dans ce qu'il qualifie d'une " pièce de théâtre montée " et " planifiée depuis plusieurs mois ".

Le président de Ensemble pour la République se dit consterné de constater qu'après la Commission électorale nationale indépendante (CÉNI) de Denis Kadima, " c'est au tour de cette Cour taillée sur mesure " de jouer son rôle.

" Rien de surprenant donc, ils ont fini de jouer leur pièce de théâtre, ils ont achevé leur magouille et leur escroquerie électorale. Place maintenant à l'autodétermination du peuple congolais ", a écrit Moïse Katumbi sur son compte X quelques heures après l'arrêt de la Cour constitutionnelle.



POUR MARTIN FAYULU, LA CONFIRMATION DE LA VICTOIRE DE FÉLIX TSHISEKEDI EST UNE TRAHISON

Le leader du parti politique Ecide, l'opposant Martin Fayulu s'est opposé après l'annonce, mardi 9 janvier, de l'arrêt de la Cour constitutionnelle confirmant la réélection de Felix Tshisekedi à la tête de la RDC, pour un mandat de cinq ans.

L'opposant Martin Fayulu a ainsi déclaré que la " République est trahie " suite à cette décision de la cour constitutionnelle.

Il a aussi réitéré ses accusations en l'encontre de la Commission électorale nationale indépendante (CENI) et son président qu'il tient pour auteurs d'une " fraude planifiée ".

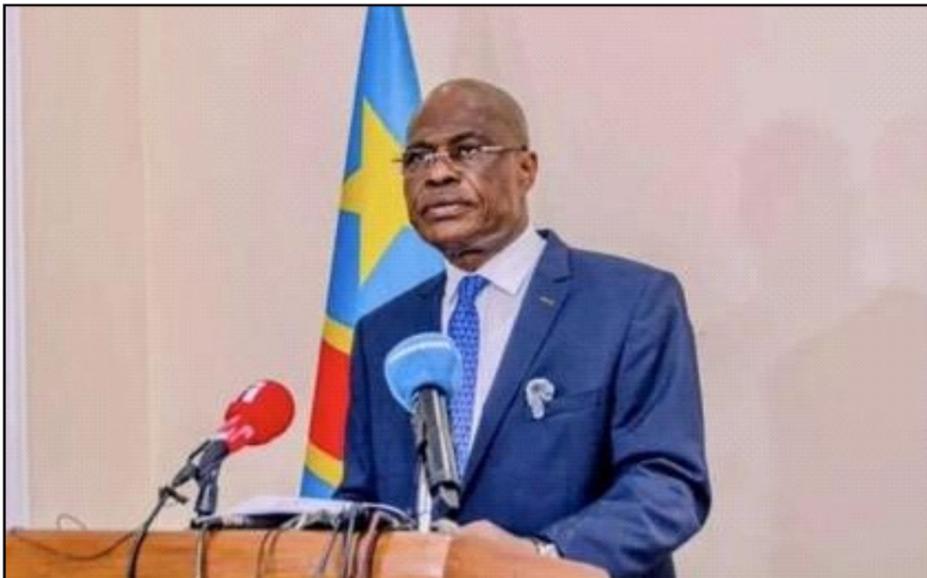
Le candidat malheureux des élections de 2018 et 2023 a indiqué, sur son compte X, que le peuple congolais a été humilié par les élections organi-

sées par la Ceni, dirigée par Denis Kadima et a dénoncé la violation de constitution du pays.

" La fraude planifiée et exécutée par la CENI est tellement flagrante et grossière que la République est aujourd'hui trahie. Le peuple congolais est humilié par M. Kadima et la CENI qui ont systématiquement violé la Constitution et la loi électorale ".

Dans son arrêt rendu, mardi 9 janvier, la Cour constitutionnelle a confirmé les résultats de la Commission électorale nationale indépendante (CENI), proclamant Félix-Antoine Tshisekedi président de la République démocratique du Congo (RDC).

Félix-Antoine Tshisekedi est ainsi réélu président de la République, avec 13 058 962 voix, soit 73,34%.



DENIS MUKWEGE S'EN PREND AU PEUPLE CONGOLAIS

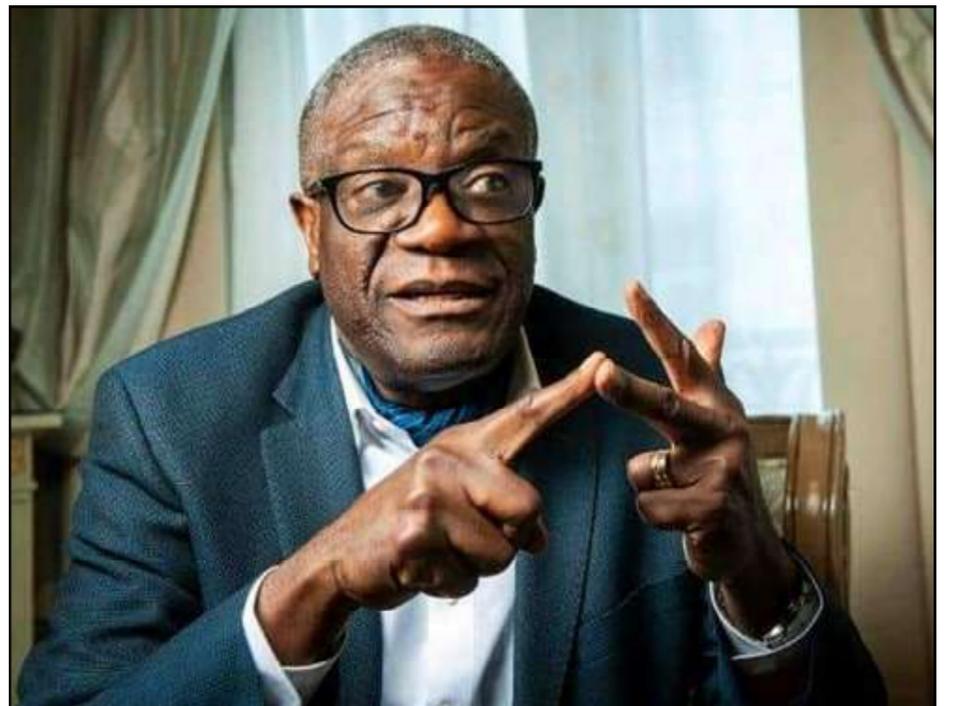
Le peuple ayant accepté la corruption devrait assumer les conséquences de son mauvais choix ". C'est en ces termes que Denis Mukwege, candidat malheureux à la présidentielle de 2023, s'est exprimé, en réaction à la décision de la Cour constitutionnelle de confirmer l'élection de Félix-Antoine Tshisekedi, avec 73,34%, au terme de l'élection présidentielle du 20 décembre 2023.

" J'ai fait ma part. Le peuple en a décidé autrement, je respecte ses orientations. Mais un peuple qui se laisse corrompre, qui ne dénonce pas les injustices et qui applaudit ses bour-

reaux sans résister, est complice de son esclavage et devrait en assumer les conséquences ", a déclaré le Prix Nobel de la paix, qui reste dans son schéma de contestation.

Selon les résultats provisoires de la présidentielle de 2023 publiés par la Commission électorale nationale indépendante (Céni), le Prix Nobel de la paix n'a obtenu que 0,22% des suffrages, ce qui n'équivaut même pas à 1%.

Franck Yenga, C. Boembola, Joseph Mabanza, Jean-Baptiste Leni, Christian Kamba et Choukranie Ilunga



Réélection de Félix Tshisekedi : l'UA salue " la maturité politique du peuple congolais "

Le président de la Commission de l'Union africaine (UA), Moussa Faki, a adressé ses " vives félicitations " à Félix Tshisekedi pour sa réélection à la présidence de la République Démocratique du Congo. Ces félicitations interviennent après l'annonce des résultats définitifs par la Cour Constitutionnelle le 9 janvier 2024, malgré les dénonciations de l'opposition.

Moussa Faki a salué " la maturité politique du peuple congolais " et souligné le caractère pacifique du scrutin. Il a, par ailleurs, appelé les uns et les autres, à privilégier les voies légales pour régler tout éventuel contentieux. Le président de la commission a également exprimé son appréciation envers Hery Rajaonarimampianina pour son leadership dans la mission d'observation électorale de l'Union africaine.

Cependant, du côté de l'opposition, la colère gronde. Martin Fayulu dénonce une fraude flagrante de la Commission électorale nationale indépendante (CENI) et affirme que le peuple congolais est humilié par les violations de la Constitution et de la



loi électorale. Il demande des comptes sur la distribution de machines à voter et accuse la CENI d'avoir englouti des fonds publics dans un simulacre d'élections.

Moïse Katumbi rejoint cette position en invitant tant l'opinion nationale qu'internationale à prendre conscience des irrégularités dénoncées. Il questionne la crédibilité du processus électoral, soulignant l'inaction insuffisante de la CENI face à une situation qu'il qualifie de chaotique.

Malgré ces contestations, le président de l'UA réitère l'engagement de l'Union africaine à accompagner la RDC dans la consolidation de sa démocratie.

Transports : Bloqués à l'aéroport de Kindu, des passagers de Congo Airways protestent

Congo Airways peine à prendre ses marques. Après la passe difficile au cours de laquelle l'avionneur national a interrompu ses activités à la suite des difficultés de fonctionnement, Congo Airways éprouve d'énormes difficultés dans la régularité de ses vols qui sont annulés constamment. Bloqués à l'aéroport de Kindu (Maniema) depuis plusieurs jours, des passagers protestent contre l'annulation de leur vol.

St Augustin K.

Plus de soixante-dix passagers de Congo Airways ont manifesté leur colère à l'aéroport national de Kindu (Maniema), mardi 9 janvier, pour protester contre l'annulation de leur vol pour Kinshasa. Ils exigent réparation pour les deux semaines d'attente de leur voyage.

Ces passagers à destination de Kinshasa ont été surpris ce mardi de voir Congo Airways annuler pour la énième fois leur vol pendant que l'avion venait d'atterrir à Kindu en provenance de Kinshasa. " L'avion était venu de Kinshasa pour Kindu. On nous a dit d'attendre un peu parce qu'il devait déposer les passagers à Goma. Nous venons d'apprendre que l'avion ne va plus rentrer à Kindu. Il faut attendre maintenant le vendredi. Congo Airways ne peut pas mettre les clients en difficultés alors qu'elle a déjà empoché l'argent ", a déclaré un des passagers de cette compagnie aérienne. Descendu sur le lieu, le ministre provincial des Transports, Assumani Mankunku a appelé les passagers au calme. Du côté de la compagnie aérienne nationale de la République démocratique du Congo, le silence règne pour autant.



Nord-Kivu : débordement des rivières Luhomo et Hombo, plus de 500 maisons sous eaux à Walikale et Kalehe

Plus de 500 maisons et quelques écoles sont sous eaux, depuis trois jours, à Hombo Nord et Hombo Sud entre le territoire de Walikale (Nord-Kivu) et celui de Kalehe (Sud-Kivu). Selon les sources sur place, la catastrophe est due au débordement des eaux de deux rivières Luhomo et Hombo à la suite de fortes pluies qui se sont abattues, les samedi 6 et dimanche 7 janvier 2024, dans la zone. Le pont de Tshambutsha, et le pont de



Kashasha ont été emportés par les eaux en furie. Par ailleurs, plusieurs écoles sont aussi inondées, notamment les écoles primaires Tshambutsha, Hombo, les instituts Tshambutsha, Ushirika, ainsi que le complexe scolaire de Hombo, a fait savoir le président de la jeunesse communautaire Tembo de Walikale, Donatien Kibuya. Cependant aucune perte en vie humaine n'a été signalée à la suite de cette catastrophe naturelle. Au sujet de ce débordement des eaux, le gouvernement de la République, via le ministère des Affaires sociales, des Actions humanitaires et Solidarité nationale, a lancé, vendredi 5 janvier, un appel de solidarité et de secours d'urgence pour tenter de sauver des vies, face aux multiples cas d'inondations à travers la République. Cette demande de mise à la disposition des ressources pour l'assistance humanitaire d'urgence est adressée aux instances du gouvernement central et à toute la communauté nationale et Internationale aux fins de permettre le déploiement des équipes sur le terrain. Ces ressources permettront de " sauver des vies humaines et d'assurer la prise en charge holistique des communautés affectées ". Ces inondations constatées à travers la République ont provoqué au moins 300 pertes en vie humaine. En outre, plus de 43 000 maisons se sont écroulées, 1325 écoles détruites, des centres de santé touchés, des marchés publics affectés et des routes devenues impraticables.

La RDC et l'Arabie Saoudite s'engagent pour une nouvelle coopération

La République démocratique du Congo et l'Arabie Saoudite ont ratifié ce mardi 9 janvier 2024 un protocole d'accord en marge du "Future Minerals Forum", qui se tient à Riyad du 9 au 11 janvier de l'année en cours.

L'objectif de cet accord d'engagement signé est de développer la coopération entre les deux pays, réserve de scandale géologique, et échanger des expériences en matière de travaux géologiques et technologiques modernes utilisées dans l'exploration, exploitation minière, l'évaluation des minerais, la protection de l'environnement et d'autres sujets relatifs aux activités minières.

Pour la partie congolaise, c'est la ministre des Mines, Antoinette N'samba Kalambayi, qui a engagé la signature du gouvernement congolais dans ce protocole à face du ministre saoudien de l'industrie et ressources minérales.

Jean-Baptiste Leni



St Augustin

K.

Haut-Lomami : Peter Kazadi appelle les policiers et agents de sécurité à travailler pour la patrie

En séjour dans la province de Haut-Lomami, précisément à Kamina, le vice-Premier ministre en charge de l'Intérieur et Sécurité a exhorté, mardi 9 janvier, la police et agents de sécurité à travailler pour la patrie et non pour des individus. C'était à l'occasion d'une parade au terrain de la SNCC, à Kamina.

S'adressant aux éléments de la police de Légion d'intervention nationale, venus de Kinshasa pour renforcer la police locale, il les a invités tous à travailler d'arrache-pied pour faire respecter les lois de la République et assurer la sécurité des personnes et de leurs biens.

Le VPM Kazadi a aussi rappelé qu'un policier n'appartient pas à un parti politique et ne devrait pas se mêler des affaires de la politique.

" Votre mission est de protéger la population, sans tenir compte des origines. Le policier ne fait pas la politique, il est le gardien de la paix sociale, de la tranquillité publique. C'est une mission noble et l'État vous reconnaît à vous et à l'armée, le pouvoir d'user de la violence légitime pour protéger la population. Mais si vous vous détournez de cette mission, vous déshonorez le commandant suprême, vous déshonorez aussi votre cœur. Il n'existe pas de société sans police. Si le policier n'existe pas, il n'y aura pas de l'ordre. Raison pour laquelle la société vous a désignés en vous dotant des moyens de coercition pour que, si quelqu'un enfreint à la loi, qu'il soit redressé par vous. Le policier n'appartient à personne, il n'a pas de frère, il



n'a pas non plus d'amis. Son seul vrai ami, c'est celui-là qui respecte les lois de la République. Mais si quelqu'un viole les lois de la République, vous policiers, vous l'appellez votre frère, vous cessez d'être policiers, et vous devenez complice d'une telle personne. Une personne qui escroque les biens d'autrui n'a pas de droit d'être protégé par la police. Le serment du policier est la protection des personnes et de leurs biens. Vous devez donc faire la fierté du pays. Evitez la camaraderie avec la population pour vous faire respecter, pour faire observer les lois et règlements de la République ", exhorté le VPM Peter Kazadi.

Pour le VPM de l'Intérieur et Sécurité, un agent de l'ordre n'est pas un membre d'un parti politique et il

n'est pas sous les ordres d'un leader politique quelconque.

" Vous devez vous rappeler aussi à l'obéissance et vous renseigner que tout policier ou agent de l'ordre est appelé à obéir à celui qui est légalement établi à la tête du pays ", a-t-il enchaîné.

" Si à l'issue des élections, c'est Tshisekedi qui est proclamé vainqueur. Comme c'est le cas, vous devez lui obéir. Si demain, c'est le tour de quelqu'un d'autre, obéissez-lui aussi. C'est ça la discipline de la police comme de l'armée. Vous ne devez pas vous positionner par rapport aux conflits de politiciens ", a martelé par ailleurs Peter Kazadi.

Il faut noter qu'avant cette étape, le vice-Premier ministre Kazadi a

rendu visite, tour à tour, au chef de la chefferie de Kasongo Nyembo, habitant la localité Kinkunki, Ngoy Kisula Yves, avant de compatir avec une quatre-vingtaine de ménages kasaïens, sans abris, victimes de conflits intercommunautaires des suites de manipulations politiciennes. Ces ménages passent nuit à la belle étoile à la gare de la SNCC, au cœur de la ville de Kamina.

Sur place l'autorité a remis une enveloppe à chaque famille pour sa survie, avant d'annoncer l'arrivée imminente des voitures de la Société des chemins de fer du Congo (SNCC) en vue de leur évacuation en toute sécurité vers la destination de leur choix.

Infos27

Sud-Kivu : Saisie d'armes à Uvira au cours d'une opération conjointe FARDC-Police

Une opération conjointe de la Police nationale congolaise (PNC) et des Forces armées congolaises du Congo (FARDC) a été menée à Uvira ; laquelle a abouti à la saisie d'un lot d'armes et d'effets militaires.

Le commandant de la police urbaine du district d'Uvira a présenté, mercredi, 10 armes à feu, une machette et des effets militaires récupérés aux quartiers de Kabindula, Songo et Kakombe.

Parmi les armes saisies, cinq ont été retrouvées sur des soldats des FARDC, tandis que les cinq autres ont été abandonnées dans des maisons en chantier.

Cette opération a également conduit à l'arrestation de 17 personnes, dont 5 civils et des militaires des FARDC, soupçonnés d'être impliqués dans des cas de meurtres dans ces entités. Le maire de la ville d'Uvira, Kiza Muhato, a déclaré que cette opération



de bouclage était une réponse à nombreux cas de meurtres signalés dans les quartiers précités.

Les autorités locales sont détermi-

nées à maintenir la sécurité et l'ordre public dans la région, en collaboration avec les forces de sécurité.

Les enquêtes se poursuivent pour

établir les responsabilités et traduire en justice les personnes impliquées dans ces crimes odieux.

Franck Yenga



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DE L'ITURI



**MESSAGE DE FELICITATIONS DU GOUVERNEUR DE L'ITURI AU CHEF DE L'ÉTAT FELIX ANTOINE TSHISEKEDI TSHILOMBO POUR SA REELECTION A LA MAGISTRATURE SUPRÊME
(Avec l'expression de mes hommages les plus déférents)**

Au nom de toute la population de la Province de l'Ituri, et au mien propre, j'ai l'insigne honneur de vous transmettre nos vives et sincères félicitations à l'occasion de Votre brillante réélection à la Magistrature Suprême après une victoire éclatante avec 73,34% de suffrages exprimés.

Cette réélection témoigne de la confiance du peuple congolais en général et particulièrement du peuple Iturien renouvelée en Votre Auguste Personne au regard de votre bilan, durant Votre premier mandat, qui est largement positif.

Vos réalisations sont palpables sur terrain avec des programmes intégrateurs à l'instar notamment de PDL 145 Territoires, la gratuite de l'éducation, la santé universelle, qui apportent des solutions concrètes aux préoccupations et bien être de nos populations.

De même, votre combat sans répit contre les ennemis de notre pays et de la paix affirme Votre leadership patriotique incontestable salué par les Congolaises et Congolais sans distinction, qui Vous renouvellent leur confiance pour poursuivre l'œuvre entreprise,

Enfin, ayant constaté Votre sens de leadership avéré et les signaux forts du patriotisme, le peuple Iturien est déterminé à Vous accompagner durant les cinq prochaines années de Votre second mandat pour matérialiser davantage Votre vision de l'émergence de la Province de l'Ituri et de toute la République Démocratique du Congo.

Fait à Bunia, le 10 JAN 2024



LUBOYA N'KASHAMA Johnny
Lieutenant Général

ni 10/01/24



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DE L'ITURI



**MESSAGE DE VOEUX DE NOUVEL AN 2024 DU GOUVERNEUR MILITAIRE DE L'ITURI À SON EXCELLENCE MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT ET À L'ENSEMBLE DE SON GOUVERNEMENT
Avec l'expression des Hommages les plus déférents**

À l'occasion de Nouvel An 2024, au nom de la Population Iturienne et au mien propre, je souhaite à Votre Haute Autorité les vœux les meilleurs de prospérité, de longévité, de bonheur et de paix.

Ce message exprime notre soutien moral et spirituel à l'égard des actions que vous menez en faveur du retour de la paix durable et du développement intégral pour l'intérêt du peuple Iturien.

Veillez agréer, Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat, l'expression de nos hommages les plus déférents.

Que vive l'An 2024.

Fait à Bunia, le 10 JAN 2024



LUBOYA N'KASHAMA Johnny
Lieutenant Général

ni 10/01/24

Une première historique

ONU : le Maroc élu à la présidence du Conseil des Droits de l'Homme

Le Royaume du Maroc vient d'être élu brillamment à la Présidence du Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unies pour l'année 2024, lors d'un vote tenu mercredi à Genève.

Sur les quarante-sept membres du Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unies, 30 ont appuyé la candidature du Maroc, face à celle de l'Afrique du Sud, qui n'a recueilli que 17 votes, indique le ministère des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger dans un communiqué.

L'élection du Maroc, pour la première fois de son Histoire, à la Présidence de ce prestigieux organe onusien, exprime une reconnaissance par la Communauté internationale, de la clairvoyance de la Vision de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, en matière de protection et de promotion des droits de l'Homme.

En effet, sous la conduite de Sa Majesté le Roi, que Dieu L'assiste, le Maroc a, effectivement, fait le choix irréversible de la consécration de l'État

de Droit et du respect des droits de l'Homme. Ce choix, inscrit dans la Constitution de 2011, se traduit par un élan continu de réformes visant, notamment, la consolidation de la démocratie, l'égalité entre les femmes et les hommes, la justice sociale et territoriale, l'effectivité des droits de l'Homme dans leur intégralité, la participation inclusive et l'autonomisation des jeunes, souligne le communiqué.

L'élection du Royaume, à la faveur de l'adhésion d'un grand nombre de pays de toutes les régions du monde, et malgré la mobilisation de l'Algérie et de l'Afrique du Sud pour la contrer, est également révélatrice de la confiance et de la crédibilité qu'inspire l'action extérieure du Maroc sous l'Impulsion Royale en Afrique, sur la scène internationale et dans le système multilatéral.

Le Royaume du Maroc, qui apporte une contribution reconnue au sein du Conseil des Droits de l'Homme, particulièrement dans les processus fondateurs de développement de cet organe, se réjouit de la confiance ainsi placée



en lui. Il y voit un signal fort émis par la Communauté internationale en faveur de sa démarche constructive, et son leadership rassembleur sur des sujets clefs comme ceux du dialogue interreligieux, de la tolérance et de la lutte contre la haine raciale, du droit à un environnement sain et durable, des droits des migrants et de l'impact des nouvelles technologies.

Au cours de sa Présidence, le Royaume restera fidèle à la ligne qu'il

a tenue au cours de ses trois mandats au sein du Conseil des Droits de l'Homme, privilégiant, toujours, le dialogue, le rassemblement et le consensus. Il entend, ainsi, poursuivre activement, avec les membres du Conseil et l'ensemble des Groupes régionaux, le renforcement et le rayonnement de cet important organe du système onusien des droits de l'Homme, conclut le communiqué.

Map/Infos27

France : qui est Gabriel Attal, le nouveau Premier ministre français ?

À l'issue d'un remaniement ministériel, censé donner un nouveau souffle à la présidence d'Emmanuel Macron, le populaire ministre de l'Éducation nationale et de la jeunesse, Gabriel Attal, est devenu, mardi 9 janvier 2023, à 34 ans, le plus jeune chef du gouvernement de l'histoire de la République française, battant le record détenu jusqu'ici par Laurent Fabius, arrivé en 1984 à Matignon à 37 ans et 11 mois. Il était déjà devenu, en 2018, le plus jeune membre d'un gouvernement de la Ve République. Le premier à ce poste à assumer publiquement son homosexualité.

Gabriel Attal, le jeune et populaire ministre de l'Éducation nationale et de la jeunesse, a succédé à Elisabeth Borne, contrainte, lundi 8 janvier 2023, à la démission après vingt mois passés à la tête du gouvernement.

Peu avant cette annonce, il parlait encore redoublement dans une réunion en visioconférence avec des chefs d'établissement. " L'école c'est l'arme la plus puissante que nous ayons pour changer la société " et " quelles que soient les évolutions à venir, cette conviction et cette cause ne cesseront jamais de m'habiter ", a-t-il dit en conclusion.

Macroniste de la première heure, le nouveau Premier ministre, qui ne fait pas mystère de son homosexualité, était devenu la personnalité la plus populaire du gouvernement et de la majorité, convainquant un Français sur deux, alors que plus d'un tiers d'entre eux réclamaient sa nomination à Matignon dans une récente étude.



Gabriel Attal aurait pour mission d'offrir à Emmanuel Macron l'élan que son second quinquennat n'a jamais trouvé.

Sa première tâche sera de former un nouveau gouvernement sous le signe du " réarmement " vanté par le chef de l'État lors de ses vœux du Nouvel An: " réarmement industriel, économique, européen " mais aussi " civique ", autour notamment du vaste chantier de l'école que Gabriel Attal a porté depuis l'été en initiant de nombreuses réformes d'ampleur.

L'ASCENSION FULGURANTE D'UN FIDÈLE MACRONISTE

La nomination de Gabriel Attal offre des garanties aux tenants du " dépassement " du traditionnel clivage

droite-gauche.

Son nom est remonté en haut de la liste, lundi, pour Matignon alors que deux favoris, fidèles macronistes, tenaient jusque-là la corde: le discret ministre des Armées Sébastien Lecornu, 37 ans, venu de la droite, et l'ancien ministre de l'Agriculture, parti dans le privé Julien Denormandie, 43 ans.

Entré par la petite porte au secrétariat à la Jeunesse, Gabriel Attal a connu une ascension fulgurante.

Lors de son passage au ministère du Budget, l'aisance médiatique de Gabriel Attal lui permet d'être l'un des rares ministres envoyés en première ligne pour défendre l'impopulaire réforme des retraites.

A la tête du prestigieux portefeuille de l'Éducation nationale depuis juillet 2023, le jeune ministre, omniprésent, sature l'espace médiatique et séduit les populations âgées qui constituent le cœur de l'électorat macroniste avec ses prises de position en faveur de l'uniforme ou l'interdiction de l'abaya (une robe à la fois moderne et traditionnelle portée par la femme musulmane dans la plupart des régions musulmanes) à l'école.

Gabriel Attal est le quatrième Premier ministre nommé depuis 2017 sous la présidence Macron, régulièrement accusé par ses détracteurs de concentrer les pouvoirs et faire de la micro-gestion.

" Attal retrouve son poste de porte-parole " du gouvernement, un poste qu'il avait également occupé lors du premier quinquennat d'Emmanuel

Macron, a ironisé Jean-Luc Mélenchon, le leader de la gauche radicale, sur X (ex-twitter). " La fonction de Premier ministre disparaît. Le monarque présidentiel gouverne seul avec sa cour ", a-t-il dénoncé.

UN HÉRITIER POUR " CONTINUER LE COMBAT "

Il " incarne un élan, une dynamique, une audace dont on a sûrement besoin ", résume un cadre de la majorité.

Pour le constitutionnaliste Benjamin Morel, Gabriel Attal est le signe d'une " stratégie très offensive en vue des élections européennes " de juin, où l'extrême droite est donnée gagnante en France.

Gabriel Attal incarne " la jeunesse, l'ambition, ça évoque un peu en toile de fond le Macron du départ, un briseur de code ", selon le politologue Bruno Cautrès, même si sa nomination " ne règlera pas le problème de la majorité ", ni celui du " cap principal du mandat ".

Emmanuel Macron avait salué le 20 décembre sur France 5 chez son jeune ministre un responsable politique qui " partage (ses) combats depuis le début " et qui a " l'énergie, le courage " pour " porter les réformes " à venir, voire, tel un héritier, " continuer le combat ".

Reste à savoir si le remaniement sera d'ampleur. Plusieurs proches du président appellent à resserrer l'équipe gouvernementale qui compte aujourd'hui 39 membres.

Robert Kongo, correspondant en France

Préparatifs à la CAN 2023 : Les léopards de la RDC non chanlants face aux Etalons du Burkina

Encore une contre performance des Léopards de Sébastien Desabre en préparation à Abou Dhabi, aux Emirats Arabes Unis. En route pour la Côte d'Ivoire, où ils doivent prendre part à la phase finale de la coupe d'Afrique Can Côte d'Ivoire 2023, les fauves congolais ont courbé devant les Etalons burkinabè (1-2), mercredi 10 janvier 2024, dans le cadre d'une deuxième confrontation, après le nul blanc (0-0) face aux Palancas Negras d'Angola. Le doute s'installe dans le camp quant à la prestation des représentants congolais à cette grand-messe du football à l'échelle continentale dont les joues seront lancées ce samedi 13 janvier.

**ST AUGUSTIN K/ R. R.
NSAMUANZAMBI**

Les Léopards de la République Démocratique du Congo se sont inclinés face aux Etalons du Burkina Faso

par un score de 1 contre 2 au Banayyas Stadium d'Abu Dhabi, mercredi 10 janvier 2024. C'était dans le cadre des préparatifs à la fête africaine de football qui démarre déjà ce samedi 13 janvier à Abidjan, capitale de la Côte d'Ivoire.

Un seul constat de l'opinion sportive est que, la RDC jusque là n'a pas fait preuve d'une équipe capable de grandes compétitions. Car, elle aligne déjà quatre matches sans victoire. Après le nul vierge contre les Palancas Negras de l'Angola, la défense congolaise encaisse les deux premiers buts, avant de voir le capitaine Chancel Mbemba réduire le score dans la deuxième période du match. C'est dire en clair que le doute s'installe dans les esprits des amoureux rd congolais qui ne croient plus aux choix tactiques du sélectionneur français des Léopards congolais.

Après les épopées glorieuses écrites lors des éliminatoires de la Coupe du Monde Qatar 2022 avec le même



Desabre appelé pour succéder à Hector Cuper, la sélection nationale flanche à nouveau dans l'incertitude et

entame une phase de contre performances qui fait douter les plus sceptiques.

Sélection nationale : les raisons du forfait d'Edo Kayembe pour la CAN 2023

Coup dur pour Sébastien Desabre et les Léopards, le milieu de terrain de Watford, Edo Kayembe, déclare forfait, en raison d'une blessure. Selon des informations, il va être remplacé par Omenuke M'Fulu, de Las Palmas (Espagne).

Edo Kayembe s'est blessé lors de son dernier match avant de partir pour le tournoi contre Plymouth, un match nul 3-3 en Championship au cours duquel il a marqué le jour du Nouvel An, indique The Athletic.

Son retrait de l'équipe fait suite à l'évaluation des médecins de la sélection, alors qu'il avait posé avec les autres joueurs sur la photo d'équipe mardi. Selon les médecins, des dispositions ont été prises pour qu'il retourne au Royaume-Uni afin d'y recevoir un traitement plus approfondi, précise le média britannique.

À ce stade, la nature de la blessure n'est pas connue. Kayembe avait commencé le match au Home Park avant d'être remplacé par Yaser Asprilla à la mi-temps. Après le match, il avait exprimé sa fierté de participer à la CAN pour la première fois.

La CAN débute samedi en Côte d'Ivoire et la RDC jouera son premier match contre la Zambie le 17 janvier. Sébastien Desabre avait encore le droit de remplacer un joueur, si celui-ci subissait une blessure, ce qui est le cas de l'ancien joueur d'Anderlecht.

Infos27

CAN 2023 : les Taifa Stars de la Tanzanie, un outsider à prendre au sérieux



En phase de groupes de la Coupe d'Afrique des Nations qui débute le 13 janvier, la RDC jouera son dernier match contre la Tanzanie. Focus sur cette nation, non favorite au départ, qui pourrait chanceler dans le groupe F.

Contre la RDC, la Zambie et le Maroc, la Tanzanie est la nation la moins bien classée du groupe au classement FIFA (32e en Afrique et 121e au niveau mondial). Déjà dans un groupe assez relevé pour les éliminatoires de la compétition (avec l'Algérie, l'Ouganda et le Niger), les Taifas Stars ont réussi à décrocher une place pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations, derrière les Fennecs.

Mal embarqués dans les éliminatoires (avec une défaite et un nul après deux premières journées), les Tanzaniens se sont ressaisis pour décrocher une place pour la phase finale. Pour se qualifier à cette 34e édition de la Coupe d'Afrique des Nations, les Étoi-

les du Kilimandjaro ont fini en deuxième position du groupe F des éliminatoires avec seulement 8 points, derrière l'Algérie, 16 points. Seulement deux succès enregistrés, contre le Niger et l'Ouganda, et ont marqué trois buts pour 4 encaissés.

Maillon faible du groupe, sur le papier, la Tanzanie pourrait avoir une carte à jouer dans la course à la qualification pour les huitièmes de finale. Mbwana Samatta (rappelé tardivement en sélection) et ses compatriotes ne voudraient en aucun cas s'offrir en victimes expiatoires. À l'heure actuelle, ils n'ont jamais goûté aux délices d'un succès en Coupe d'Afrique. Leur première participation remonte à 1980, où ils quittaient la Côte d'Ivoire (hôte) dès la phase des groupes avec deux défaites. Il a fallu près de 40 ans pour les revoir sur l'échiquier continental. En Egypte lors de la CAN 2019, où Simon Msuva et ses compères n'ont réussi à rompre leur malédic-

tion, avec trois défaites en phase de groupes, devant l'Algérie (3-0), le Kenya (3-2) et contre le Sénégal (2-0).

Cinq ans plus tard, et revoici la Tanzanie qui, pour sa troisième participation, veut briser le plafond de verre. Pour ce rendez-vous aux pays des Éléphants, le sélectionneur Adel Amrouche et ses troupes feront face aux adversaires, habitués, à l'image des Léopards qui ont transpercé les Tanzaniens lors de leur dernière opposition.

Un sanglant 3-0 à Dar-es-Salaam, lors des éliminatoires de la Coupe du Monde Qatar de 2022. Pour décrocher l'exploit (celui de filer en huitièmes de finale), les Taifas Stars auront fort à faire ; accrocher l'une des deux places qualificatives, au pire éviter la dernière place en vue de garder leurs chances. Ils compteront sur la ferveur de leurs supporters et leur paire d'attaque Msuva-Samatta.

Infos27/FootRDC

Musique : Nono Atalaku tire sa révérence

Célèbre animateur des décennies 80 et 90, à l'origine même du phénomène "Atalaku" devenu à la mode dans tous les ensembles musicaux du pays avec son compagnon Ditutala, tous deux transfuges du tout célèbre groupe dénommé "Bana Odéon" de la commune de Kintambo, Nono Atalaku, alias Empereur Haïlé Sélassié, a tiré sa révérence, ce mercredi 10 janvier 2024 à Paris (France).

ST. AUGUSTIN K./ R. RONSARD NS.

Nono Atalaku a tiré sa révérence dans la matinée de ce mercredi 10 janvier 2024 à Paris, la capitale française.

De son vrai nom Honoré Monzuluku Mombele, Nono Atalaku, fut chargé d'animation et inventeur des pas de danse dans l'orchestre Zaïko Langa Langa de Jossart Nyoka Longo.

Sans trop de détails sur les circonstances de son décès, mais ses proches et membres de la famille biologique ont annoncé, via un communiqué dans les réseaux sociaux.

On rappelle que le phénomène d'Atalaku dans les orchestres de la musique moderne de la RDC est une création de Nono - Honoré Monzuluku Mombele, comme chargé de la partie seben de l'orchestration.

Avant de prester dans Coc Stars de Ben Nyamabo et Zaïko Langa langa de Jossart Nyoka Longo, Nono Atalaku était sociétaire du groupe folklorique



Bana Odéon de Kintambo. Ce célèbre groupe d'animation qui a émergé dans cette municipalité vers la fin de la décennie 80, début des années 90.

Entretiens, les amoureux de la bonne musique l'attendaient plutôt la

sortie du maxi-single dénommé "Musisa" dont l'affiche est déjà visible sur la voix publique. A la place, les mélomanes apprennent la mort inopinément de la star.

En attendant le programme offi-

ciel de ses obsèques, la rédaction Infos27 présente ses condoléances les plus attristées à la famille biologique de l'illustre disparu et à toute la communauté d'artistes musiciens de la RDC.



Musique : en collaboration avec Ferré Gola, Hiro largue "Âme" le 1er mars prochain

L'artiste musicien français d'origine congolaise, Dimitri Nganda, mieux connu sous le pseudonyme de Hiro, va larguer son nouvel album intitulé "Âme", le vendredi 1er mars 2024, sur toutes les plateformes musicales et de streaming.

D'après l'ancien leader de Bana C4, cet opus contient dix titres inédits. Il est réalisé avec la collaboration du chanteur Ferré Gola. Cet opus, réalisé avec le concours de celui qui se fait surnommé le Padre, a été enregistré en 2021, et va finalement être lancé sur le marché du disque, trois ans plus tard.

Sociétaire de Bana C4 depuis 2007, Hiro s'est lancé dans la carrière solo depuis 2016. Il a produit plusieurs tubes à succès, tels que Aveuglé, Mayday, Touché coulé, To Quiero, Ton pied mon pied, Tapé poteau et Mal à la tête.

Le natif de Kinshasa a raflé un single de diamant grâce à sa collaboration avec Ninho dans le morceau "À découvert" sorti en 2019.

Outre Ninho, Hiro a collaboré avec plusieurs chanteurs de renom, dont Koffi Olomide, Youssoupha, Keblack, Naza, Inness'b, Singula, Suspect 95, Sidiki Diabaté, Chidinma et Daphné.

Infos27



Le CSAC interdit la diffusion " des prophéties sur la déstabilisation des institutions "*

Cette exhortation fait suite à l'observation de la propagation croissante des prophéties sur la déstabilisation des Institutions publiques et autres messages séditeux diffusés à travers les médias appelant à la désobéissance civile par son centre de monitoring.

CHRISTIAN KAMBA

Dans un communiqué publié mardi 9 janvier 2024, le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel et de la Communication (CSAC) a exhorté des responsables des Confessions religieuses, des Associations sans but lucratif - asbl " et des Organisations non gouvernementales (ONG) à concourir par leurs activités aux efforts de la consolidation de la cohésion nationale et la paix sociale en République Démocratique du Congo.

Le CSAC signifie que cette exhortation fait suite à l'observation de la propagation croissante des prophéties

sur la déstabilisation des Institutions publiques et autres messages séditeux diffusés à travers les médias appelant à la désobéissance civile par son centre de monitoring.

"..., usant de ses missions légales, le CSAC fustige la pratique décriée qui se généralise sur les médias et rappelle toutes les parties ainsi que les Directeurs des programmes à l'ordre par le présent communiqué tout en se réservant le droit, le cas échéant, de sanctionner tout dérapage en respect à la loi ", a éclairci Serge Ndjibu Ngoy, le rapporteur adjoint de CSAC dans ce document parvenue à notre rédaction.

Toutefois, le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel et de la Communication, (CSAC) a rappelé aux responsables des Confessions religieuses, des Associations Sans But Lucratif - ASBL " et des Organisations Non Gouvernementales ONG que la constitution de la République Démocratique du Congo (RDC) consacre la laïcité de l'Etat et



garantit la liberté de culte pour tout citoyen.

A rappeler que pendant la période pré-électorale, plusieurs prophéties autour de la tenue des élections géné-

rales (présidentielle législative provinciale et municipale) du 20 décembre 2023 ont été propagées à travers les médias prédisant pour la plupart des mauvaises réalités.

Le gouvernement rassure : " Pas de pénurie de carburant à Kinshasa "

Il y a eu plus de peur que de mal, mercredi matin. De longues files de véhicules étaient observées dans les stations-service à Kinshasa, capitale de la République démocratique du Congo. Pour couper court à cette panique qui commençait déjà à s'installer dans l'esprit des Kinois, le chef du gouvernement a réuni autour de lui, à la Primature, une réunion restreinte du Conseil des ministres, à l'issue de laquelle il a été décidé " qu'il n'y aura pas de pénurie de carburant dans la ville de Kinshasa. Les dispositions ont été prises, au niveau du ministère des Hydrocarbures, pour qu'il n'y ait pas rupture de stocks ".

INFOS27



Le Premier ministre, Jean-Michel Sama Lukonde, a présidé la 6e réunion restreinte du Conseil des ministres, mercredi 10 janvier 2024, dans la salle de réunion de la Primature.

Il en ressort, entre autres, qu'il n'y aura pas de pénurie de carburant dans la ville de Kinshasa. Les dispositions ont été prises, au niveau du ministère des Hydrocarbures, pour qu'il n'y ait pas rupture de stocks.

C'est ce qu'a fait savoir le ministre de la Communication et Médias, porte-parole du gouvernement, Patrick Muyaya, qui en a fait le compte rendu au sortir de la réunion.

Notons que les longues files observées ce mercredi matin dans les différentes stations-service étaient plutôt dues à un communiqué abusivement attribué à SEP Congo dans les réseaux sociaux.

Par ailleurs, le projet d'ordonnance-loi portant prorogation de l'état de

siège a été adopté et sera envoyé au président de la République pour promulgation.

Rappelons que le gouvernement a été habilité par l'Assemblée nationale, (enfin mandat), à statuer sur certaines matières, dont la prorogation de l'état de siège sur une partie du territoire national (Ituri et Nord-Kivu, notamment).

" Par délégation du président de la République, le Premier ministre et chef du Gouvernement, conformément à la constitution et l'ordonnance loi portant organisation et fonctionnement du Gouvernement, modalité de collaboration entre le président de la République, le Premier ministre, les ministres et vice-ministres, a présidé cette 6e réunion restreinte du gouvernement avec deux points à l'ordre du jour. Le premier point concernait la communication du Premier ministre,

chef du gouvernement et le 2e point concernait l'examen et l'adoption des textes. Dans la communication du Premier ministre, il est évidemment revenu sur les messages de vœux à tous les membres du gouvernement qu'il rencontrait pour la première fois depuis le début de l'année. Par la suite, il est revenu sur la situation observée ce matin dans les stations services autour du carburant. Il a rassuré qu'avec mon collègue le ministre des Hydrocarbures, les dispositions ont été prises pour s'assurer qu'il n'y ait pas manque de stock. Et la surchauffe ou les lignes observées ce matin dans les différentes stations étaient plutôt dues à un déficit d'information qui sera vite résorbé parce que les stocks ont été vite pris en charge pour qu'il n'y ait pas de pénurie de carburant dans la ville de Kinshasa. Après ce point, bien évidemment, il y a d'autres sujets pour les-

quels le gouvernement doit rester vigilant. Nous avons la ministre d'État et ministre de la Justice et Garde des sceaux qui a présenté le projet d'ordonnance loi portant prorogation de l'état de siège parce que cela ne doit souffrir d'aucun vide juridique. Après débat et délibération, le texte a déjà été adopté et pourra être envoyé à la présidence de la République pour promulgation et pour que l'ordonnance puisse produire ses effets. Vous savez que le gouvernement a été habilité par l'Assemblée nationale à statuer sur certaines matières ", a déclaré le porte-parole du gouvernement.

Fraude électorale : Peter Kazadi convoque les gouverneurs de l'Équateur et de la Mongala

Le vice-Premier ministre de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières, Peter Kazadi, a invité en urgence à Kinshasa les gouverneurs de l'Équateur, Mongala et Kasai Central.

D'après les télégrammes rendus publics ce mercredi 10 janvier 2024, le motif de cette convocation sera communiqué à ces chefs de trois exécutifs provinciaux de leur arrivée dans la capitale congolaise.

Les gouverneurs Bobo Boloko de l'Équateur, César Limbaya de la Mongala et Martin Makita, vice-gouverneur du Kasai Central qui sont cités dans la fraude électorale, selon la décision de la CENI.

Infos27